

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 novembre 2018

➤ Le conseil apporte son soutien financier au projet de classe transplantée

Elus	Présences	Elus	Présences
Roger FENET	X	Laurent TISSOT	X
Claude GUY	X	Sabine RUY	X
Claude BRENDEL	X	Claire-Marie VAILLOUD-DAUMAS	X
Jean-Marie DAVI	X	Pascal GROSBON	X
Sophie CHAPUIS	X		
Jeannine MASNADA	Excusée – pouvoir R. FENET	Bruno BOUILLOUX	X
Bernard JANODY	X	Magali PERNELET	Excusée – pouvoir P. GROSBON
Jean-Louis GENTET	X		

Sophie CHAPUIS a été désignée secrétaire de séance

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 octobre 2018

➤ Le conseil municipal approuve à l'unanimité le dernier compte rendu.

2 - Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

- Conseil de communauté du 29 octobre 2018 :

- Les travaux de la voie verte de JAYAT à VIRIAT ont avancé plus vite que prévu, la facture est à régler avant 2019.

- Eau et assainissement

- Le coût de la rénovation de la bibliothèque Albert Camus à BOURG-EN-BRESSE augmente à cause des nouveaux travaux à faire (2^{ème} ascenseur...)

- Les travaux du « Carré Amiot » sont arrêtés suite aux difficultés financières de l'entreprise chargée des travaux, et les perspectives commerciales sont abandonnées pour l'instant.

- **Commission CLECT** : Approbation du rapport de la CLECT relatif à l'évaluation des charges liées au transfert de la compétence GEMAPI / HORS GEMAPI et fixation des attributions de compensation définitives 2018.

➤ Le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT

- Conférence territoriale du 5 novembre 2018 à BOHAS

- Présentation du nouvel organigramme

- Doléances des communes quant au manque d'efficacité du pôle territorial de Ceyzériat.

3 - Commissions communales

• Conseil Municipal d'Enfants (Claude B.)

- Elections le 09/11/2018 à 15h30. Les 8 nouveaux élus seront reçus en mairie à 19h30 le 6 décembre 2018 avant le conseil municipal.

- Plantation de haies avec l'association des chasseurs le 10 novembre à 10h, avec « anciens » et nouveaux élus au Pré-neuf.

• Commission scolaire (Sophie C.)

- Ecole : participation à la classe transplantée sur le thème médiéval à GUEDELON (construction d'un château-fort à TREIGNY dans l'Yonne) en 2019, 65 enfants, du CE2, CM1 et CM2, vont partir du 6 mai au 10 mai. Gros projet qui ne sera pas reconduit avant 3 ans, pour que chaque classe d'âge parte au moins une fois pendant sa scolarité à Tossiat. Le conseil municipal propose de subventionner le projet à hauteur de 6 500€, soit 1/3 du coût prévisionnel du projet, cette année et de

baisser la subvention ordinaire à 2 500€ pendant les deux années suivantes (au lieu des 4 000€ habituellement donnés).

- Maintien de l'ouverture à 7h15 de la garderie jusqu'aux vacances de Noël ; la moyenne de fréquentation étant de 3, cela n'est pas suffisant pour justifier des coûts supplémentaires de personnel (deux agents doivent être présents)

➤ **Le conseil municipal vote par 6 voix contre le maintien de la garderie à 7h15, 4 voix pour et 4 abstentions.**

• **Commission Communication** (*Sophie C.*)

- Le magazine sera envoyé à l'imprimeur mi-novembre et l'Echo de La Chanaz sera distribué fin novembre.

• **Commission Animation** (*Jean-Marie D.*)

- L'affiche pour les sapins décorés à planter vers la bibliothèque sera distribuée à l'école

- Cérémonie du 11 novembre à 10h00 précises avec la participation de l'harmonie de SAINT MARTIN-DU-MONT

- Les illuminations seront mises en place par l'entreprise BOUYGUES début décembre

- L'extinction des lumières dans le village est toujours d'actualité, les problèmes techniques sont en cours de résolution

• **Commission Vie Associative** (*Claude G.*)

- Le bilan de l'année pour le jumelage avec l'Allemagne est positif, sauf qu'il manque des membres pour former le bureau. Le problème est le même du côté des Allemands. La décision quant à son avenir sera prise le 18 janvier lors de l'assemblée générale.

- La soirée rétrospective aura lieu le vendredi 16 novembre à la salle des fêtes.

• **Commission Voirie** (*Claude G.*)

- L'appel d'offres pour le chantier des écluses est lancé par l'Agence d'Ingénierie, pour un lancement des travaux début de l'année 2019.

- Le chiffrage pour le busage du chemin des Landenettes est en cours (budget 2019)

- La sécurisation de l'entrée sud du village (Mulaty) est envisagée. Une étude sera demandée à l'agence d'ingénierie.

4 - **Administration générale** :

- **Projet Orange de complémentarité de couverture**

Suite à l'intervention de M. SALGUES, le conseil doit se prononcer à propos de l'implantation de l'antenne sur le secteur du stade derrière le local technique (parcelle ZE61) avec un support monotube.

➤ **Le conseil municipal se prononce par 12 voix pour, et 2 abstentions pour l'implantation d'une antenne sur le secteur du stade de foot**

Une information aux riverains sera faite.

- **Coupe de bois En Bériat**

La commune propose des coupes de bois sur pied aux habitants. Le prix du moule de bois était de 20 € lors de la saison dernière. Il est proposé de reconduire le contrat dans les mêmes conditions.

➤ **Le conseil municipal approuve à l'unanimité et pour 3 ans :**

- **La proposition des coupes de bois sur pied aux habitants de la commune,**

- **Le prix du moule de bois restant fixé à 20€ ;**

- **L'autorisation au maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

- **Location des terrains de En Bériat**

Compte tenu de l'évolution de la valeur du point-fermage (fermages dus entre le 1^{er} octobre 2017 et le 30 septembre 2018), il convient de calculer les tarifs de location de la manière suivante pour l'année 2017 :

Valeur du point-fermage 2017 : -3.02%

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs de location (D'après le courrier du préfet du 17 août 2017)**

- Location des jardins familiaux

La dernière délibération fixant le tarif de location à 31€ date de 2015. Il convient donc de délibérer pour le conserver ou le modifier.

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité la hausse de 1€ le tarif pour la location des jardins familiaux, soit 32€ à compter du 11 novembre 2018.**

6 - Urbanisme :

- Modification simplifiée du PLU : Compte-rendu de la réunion avec Agnès DALLY-MARTIN, urbaniste :

Modification du règlement des OAP qui « doivent porter sur l'ensemble des parcelles » puisque le projet du « Hameau de la Reyssouze » ne porte pas sur toute la zone 1AU.

Et toilettage du règlement du PLU : COS supprimé, distance entre deux bâtiments de 3m supprimée, hauteur des toits en zone UA en rapport avec ceux autour, pas de hauteur maximale pour les équipements d'infrastructure ou d'intérêt général, la surface de plancher remplace le SHON, plus de notifications de surface pour les places de stationnement, plus de largeur de voie de 6m pour les voies nouvelles, les toits terrasses sont toujours interdits sauf pour les passages entre deux bâtiments...

Un arrêté a été pris pour engager la procédure de modification simplifiée du PLU.

8 - Questions diverses

- Devis reçu pour le columbarium (2 700€), nous attendons celui pour les cavurnes
- Présentation par M. ABIATECCI du dernier ouvrage collectif « Chroniques de Bresse » à la bibliothèque le 10 novembre à 11h15 et d'un recueil de lettres de Poilus de Tossiat (disponible sur commande en mairie)
- Pose de la barrière de la Chanaz

La séance est levée à 22:40